



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

électricité

Question écrite n° 104033

Texte de la question

M. René Rouquet interroge M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur l'évolution de la production énergétique en France. La loi relative à la transition énergétique prévoit que la production d'électricité doit être composée à 23 % d'énergies renouvelables en 2020 et à 30 % en 2030. Il voudrait savoir selon quelles modalités EDF parviendra donc à réduire sensiblement la part du nucléaire dans le « mix énergétique » de la France.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104033

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 mai 2017](#), page 3704

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)